AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0590
FR0000120859-FS0191

3 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IMERYS

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 3 mars 2017, la société anonyme Blue Crest Holding[1] (19 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 26 février 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société IMERYS et détenir, à cette date, 4 102 150 actions IMERYS représentant 6 630 458 droits de vote, soit 5,15% du capital et 5,28% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

Le déclarant a précisé détenir, au 3 mars 2017, 4 142 620 actions IMERYS représentant 6 670 928 droits de vote, soit 5,20% du capital et 5,31% des droits de vote de cette société[2].

[1] Contrôlée par les membres de la famille Kyriakopoulos (M. Odysseus Kyriakopoulos et Mme Flora Maria Kyriakopoulos à hauteur de 42,43% chacun).
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 724 826 actions représentant 125 546 189 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.